

	Fédération Française de Badminton Comité départemental du Calvados Règlement des rencontres amicales en proximité	Entrée en vigueur : 11/05/2025 Validité : permanente
---	---	---

ARTICLE 1 : Inscriptions

1.1 - Inscriptions et règlement à effectuer sur Badnet par les clubs ou joueurs jusqu'à la veille des compétitions. ***Tout joueur devra être licencié à la date d'inscription.***

1.2 – Les joueurs doivent s'inscrire via le lien fourni par le comité pour participer à cette compétition.

Le Comité se réserve le droit d'annuler une rencontre en fonction du nombre d'inscrits ou de l'indisponibilité de gymnases ou de GEO.

1.3 Le Comité du Calvados pourra inviter des joueurs d'autres comités s'ils sont proches du club hôte.

ARTICLE 2 : Catégories

2.1 - Les rencontres de bassin sont ouvertes aux catégories minimales à seniors.

2.2 – Les tableaux seront réservés aux joueurs de NC à D9. Les tableaux peuvent être intergenres.

ARTICLE 3 : Constitution des tableaux

3.1 Constitution des tableaux : L'organisation privilégiera les tableaux sous forme de ronde suisse.

3.1.1 - Pour **tous les joueurs**, ces tournois se jouent en une ou plusieurs séries différenciées : Série A, Série B, ... si cela est nécessaire.

Les séries seront constituées de manière à les rendre les plus homogènes possibles

3.1.2 – Les tableaux sont en double, qu'ils soient homme, femme ou mixte.

3.1.3 - Les têtes de série sont déterminées à l'aide du CPPH établi le jour du tirage au sort.

ARTICLE 4 : Tarification

Les rencontres de bassin sont gratuites

ARTICLE 5 : Volants pour les rencontres de bassin

Les matchs seront joués en volants plastiques. Les volants sont fournis par le club qui accueille.

Le volant officiel est le Mavis 500.

ARTICLE 6 : Conseils aux joueurs

Le conseil aux joueurs est autorisé.

ARTICLE 7 : Récompenses

Les tournois ne permettent pas l'accès à des récompenses.

ARTICLE 8 – Droit à l'image

Chaque participant autorise le Comité du Calvados à utiliser sur ses supports de communication et son site internet toute photo qui pourrait être prise au cours de ce tournoi sans avoir ensuite à demander l'accord des personnes concernées. En cas de désaccord avec ce point, le joueur devra le signaler au juge-arbitre lors de son arrivée dans la salle.